



**CONFERENCE REGIONALE « IMPUNITE, JUSTICE ET DROITS DE L'HOMME
EN AFRIQUE DE L'OUEST »**

**DISCOURS INTRODUCTIF DE L'AMBASSADEUR SAID DJINNIT
REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL
DES NATIONS UNIES EN AFRIQUE DE L'OUEST**

BAMAKO, 2 DECEMBRE 2011

Excellence Monsieur le Président de la République du Mali,
Mesdames et messieurs les Ministres,
Madame la Présidente, Cour de la Justice de la CEDEAO,

Madame la Commissaire aux Affaires Politiques de l'Union Africaine,
Madame la Haut Commissaire Adjointe des Nations Unies pour les Droits de l'Homme,
la Secrétaire Générale de l'Union du Fleuve Mano
Honorable membres du Parlement de la CEDEAO,
Messieurs les Présidents des Commissions Vérité et Réconciliation
Mesdames et Messieurs les Présidents des hautes juridictions d'Etat,
Mesdames et messieurs les bâtonniers des ordres d'Avocats,
Mesdames et messieurs les responsables des media,
Mesdames et messieurs

Permettez-moi tout d'abord d'adresser des mots de remerciement sincères et de profonde gratitude au Président Amadou Toumani Touré du Mali. Monsieur le Président, en acceptant d'accueillir cette conférence sur l'impunité, la justice et les droits de l'homme en Afrique de l'Ouest, vous venez encore une fois, de manifester votre engagement et celui du peuple malien pour la paix, la stabilité, la bonne gouvernance et le développement. Déjà en 2000, votre pays avait abrité une conférence sous l'égide de l'Organisation internationale de la francophonie sur la gouvernance qui a abouti à la déclaration et au programme d'action de Bamako sur la bonne gouvernance qui continue d'inspirer les Etats membres de cette Organisation en matière de démocratie, de respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit.

Permettez-moi aussi de remercier le peuple malien pour son hospitalité légendaire dont nous bénéficions depuis notre arrivée à Bamako. Je remercie aussi toutes les Agences des Nations Unies, en particulier le Haut Commissariat aux droits de l'homme, l'ONUDC, le PNUD et toutes les autres Agences qui ont apporté une contribution financière pour permettre la tenue de cette conférence. Je remercie également l'OIF qui a apporté son soutien y compris financier, à cette initiative.

Lorsque, il y a un an, à l'issue de leur réunion de consultation annuelle, les chefs des bureaux des droits de l'homme du système des nations Unies en Afrique de l'Ouest m'ont suggéré l'organisation de cette conférence sous les auspices du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, je n'ai pas hésité un seul instant. J'en ai parlé à mon ami et frère, le Président Gbého de la Commission de la CEDEAO qui a apporté son soutien total pour que nous la conduisions ensemble, dans le cadre du dixième anniversaire du Protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la Bonne Gouvernance.

La thématique de cette conférence, il faut le rappeler, constitue l'une des clés de voûte de la paix et de la stabilité. L'aspiration commune des peuples d'Afrique de l'Ouest et d'ailleurs est de bâtir une société fondée sur le respect des droits de l'homme et l'Etat de droit. L'impunité est tout simplement la négation de cette aspiration. En effet, face aux violations massives des droits de l'homme, aux déplacements forcés de populations et aux violences contre les femmes, ainsi qu'aux abus contre les enfants, l'impunité est un grave déni de justice qui alimente la culture de la violence. L'impunité ôte à la société l'opportunité de corriger et de sanctionner les

manquements à la loi, et crée une catégorie de personnes qui se mettent au-dessus des lois, créant auprès des populations un sentiment profond d'injustice, d'indignation, voire de révolte. L'injustice, si elle n'est pas réparée, peut conduire à la contestation, sinon à la violence, qui peut elle-même générer l'injustice, risquant d'entraîner les sociétés dans des cycles infernaux de violence et d'instabilité.

Tirant les leçons des affres subis par les populations, des graves violations des droits de l'homme, et l'impunité durant les conflits fratricides qui ont affligé la sous-région dans les années 90, la CEDEAO s'est dotée, il y a dix ans d'un Protocole visant à promouvoir l'Etat de droit, la démocratie et la bonne gouvernance. Cet instrument juridique a permis à l'Afrique de l'ouest de faire des avancées considérables sur la voie de la paix, la stabilité et la démocratie. Il gagnerait aujourd'hui à être enrichi davantage pour tenir compte de l'expérience acquise au cours de cette décennie.

Pour sa part, l'Union Africaine a adopté en 2007, une Charte sur la Démocratie, les Elections et la Bonne gouvernance. J'exhorte les Etats de la sous-région qui ne l'ont pas encore fait, de le ratifier dans les plus brefs délais pour permettre son entrée en vigueur et sa mise en application. En effet, on ne soulignera jamais assez, que l'adhésion aux valeurs et aux principes de la justice et des droits de l'homme, passe par la mise en œuvre rigoureuse des textes y afférents. Je souhaite que ce forum régional soit l'occasion de rappeler cette urgente nécessité de mettre en œuvre les instruments internationaux, régionaux et nationaux régissant la justice et les droits de l'homme.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs, la présente conférence de Bamako rassemble d'éminentes personnalités du monde du droit, des droits de l'homme, des media, de la société politique et de la société civile. Je saisiss l'occasion pour également remercier mes collègues SRSGs qui ont dépêché leurs représentants et en particulier M. Mutaboba ici présent. Je forme l'espoir que ce forum de Bamako offre l'occasion d'échanges de points de vue et d'expériences de manière franche et approfondie y compris sur des questions pertinentes en Afrique et en Afrique de l'ouest en particulier telles que la justice transitionnelle.

Mesdames et messieurs, le crime organisé transnational et en particulier le trafic de drogues et le terrorisme constituent à n'en point douter une grande menace à la paix et à la sécurité. La montée en puissance des groupes criminels sape les fondements de l'Etat de droit, affaiblit les Etats et les institutions démocratiques, remet en cause les progrès vers la bonne gouvernance et compromet le développement économique en Afrique de l'Ouest. Je saisiss cette occasion pour saluer les efforts des pays du Sahel visant à coordonner leur action afin de lutter plus efficacement contre les réseaux de trafics illicites, notamment les activités terroristes et à initier des actions de développement des régions concernées. Leurs efforts méritent d'être soutenus par la communauté internationale, en particulier s'agissant de l'accueil de milliers de personnes retournées de Libye, certaines lourdement armées. Pour sa part, l'Organisation des Nations Unies explorera les voies possibles pour soutenir les Etats concernés dans leurs efforts visant à remédier à l'impact de la crise libyenne. Je saisiss également cette occasion pour lancer un appel à la communauté internationale pour apporter l'aide nécessaire aux pays de la zone sahélienne affectées par le déficit alimentaire pour éviter le spectre d'une nouvelle crise alimentaire aux conséquences humanitaires et économiques désastreuses.

Si je me suis permis d'évoquer la question du déficit alimentaire dans la région du Sahel, c'est pour souligner que les problèmes auxquels cette région et l'Afrique de l'ouest en général sont confrontées sont intimement liés aux problèmes de l'impunité, de la justice et des droits de l'homme dans une perspective de sécurité humaine.

Pour conclure, je forme l'espoir que ce présent forum fort, de la diversité et de l'expérience de ses participants, aboutisse à des conclusions audacieuses, susceptibles d'engendrer un mouvement et une dynamique nouvelle en faveur de la lutte contre l'impunité, de la promotion et de la protection des droits de l'homme et du renforcement de l'Etat de droit et de la justice de manière à ouvrir la voie à la consécration d'une coopération et d'un partenariat féconds aux niveaux national, régional et international.

Je vous remercie de votre attention.